

REGLEMENT de la compétition

Le B TSR Urban Contest du 02 juin 2018 au skatepark de Barjols, organisé par la Communauté de Communes Provence Verdon

Chaque participant reconnaît être apte à la pratique du BMX, trottinette, skate, roller et avoir souscrit une assurance responsabilité civile et individuelle accident. Il engage sa responsabilité en cas d'accident dû à sa faute ou à son imprudence.

Chaque participant s'engage à assurer sa sécurité et celles des autres. Le port du casque est obligatoire. Le port des autres protections est fortement recommandé. En cas de non-respect des consignes de sécurité l'organisateur se réserve le droit d'exclure le participant de la compétition.

La responsabilité de organisateur ne saurait être engagée en cas d'accident sur et en dehors du skatepark, ou en cas d'éventuelles séquelles survenues à la suite de la compétition (échauffement et runs). En cas d'incident du au non-respect du présent règlement et des consignes de sécurité je renonce à toute action juridique contre l'organisateur

Les mineurs sont sous la responsabilité de leurs représentants légaux (autorisation écrite obligatoire). L'âge minimum des participants est de 11 ans.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte et détérioration de matériels ou d'équipements individuels.

Les photos et vidéos prises par le service jeunesse lors de la manifestation peuvent être utilisées (site internet, facebook, affiches etc...).

L'organisateur se réserve le droit d'arrêter la compétition à tout moment pour des raisons de sécurité.

Le participant sera noté sur les tricks (figures), le style, l'amplitude et l'occupation du park. Participants et spectateurs s'engagent à respecter les décisions des juges et de l'organisateur. Les participants courent par poules de 4. Deux passages de 45 secondes seront effectués suivis d'un passage « best trick » (« meilleure figure » et trois essais).

Je reconnais avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte pleinement les conditions. (Cochez la case)

REGLEMENT de la compétition

Le B TSR Urban Contest du 02 juin 2018 au skatepark de Barjols, organisé par la Communauté de Communes Provence Verdon

Chaque participant reconnaît être apte à la pratique du BMX, trottinette, skate, roller et avoir souscrit une assurance responsabilité civile et individuelle accident. Il engage sa responsabilité en cas d'accident dû à sa faute ou à son imprudence.

Chaque participant s'engage à assurer sa sécurité et celles des autres. Le port du casque est obligatoire. Le port des autres protections est fortement recommandé. En cas de non-respect des consignes de sécurité l'organisateur se réserve le droit d'exclure le participant de la compétition.

La responsabilité de organisateur ne saurait être engagée en cas d'accident sur et en dehors du skatepark, ou en cas d'éventuelles séquelles survenues à la suite de la compétition (échauffement et runs). En cas d'incident du au non-respect du présent règlement et des consignes de sécurité je renonce à toute action juridique contre l'organisateur

Les mineurs sont sous la responsabilité de leurs représentants légaux (autorisation écrite obligatoire). L'âge minimum des participants est de 11 ans.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte et détérioration de matériels ou d'équipements individuels.

Les photos et vidéos prises par le service jeunesse lors de la manifestation peuvent être utilisées (site internet, facebook, affiches etc...).

L'organisateur se réserve le droit d'arrêter la compétition à tout moment pour des raisons de sécurité.

Le participant sera noté sur les tricks (figures), le style, l'amplitude et l'occupation du park. Participants et spectateurs s'engagent à respecter les décisions des juges et de l'organisateur. Les participants courent par poules de 4. Deux passages de 45 secondes seront effectués suivis d'un passage « best trick » (« meilleure figure » et trois essais).

Je reconnais avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte pleinement les conditions. (Cochez la case)



Fiche d'inscription :
BTSR Urban Contest



NOM
PRENOM.....
Date de naissance :
Adresse :
.....
.....

Tel personnel : / / / /
Personne à prévenir en cas d'urgence :
M ou Mme.....
Tel urgence : / / / /
Email :
Club et sponsors :

CATEGORIES (une par feuille) :

BMX :
ROLLER :
SKATE :
TROTINETTE :

Autorisation Parentale (obligation pour les mineurs)
Je soussigné(e) Madame,
Monsieur.....
Autorise ma fille, mon fils
.....

A participer au BTSR Urban Contest le 02 juin au skatepark de Barjols dans les conditions décrites dans le présent règlement.
Diffuser les photos et vidéos sur lesquelles apparaît mon enfant pour la promotion des activités du service jeunesse (flyers, site internet, réseaux sociaux etc...) oui non

Signature

A , le / /2018



Fiche d'inscription :
BTSR Urban Contest



NOM
PRENOM.....
Date de naissance :
Adresse :
.....
.....

Tel personnel : / / / /
Personne à prévenir en cas d'urgence :
M ou Mme.....
Tel urgence : / / / /
Email :
Club et sponsors :

CATEGORIES (une par feuille) :

BMX :
ROLLER :
SKATE :
TROTINETTE :

Autorisation Parentale (obligation pour les mineurs)
Je soussigné(e) Madame,
Monsieur.....
Autorise ma fille, mon fils
.....

A participer au BTSR Urban Contest le 02 juin au skatepark de Barjols dans les conditions décrites dans le présent règlement.
Diffuser les photos et vidéos sur lesquelles apparaît mon enfant pour la promotion des activités du service jeunesse (flyers, site internet, réseaux sociaux etc...) oui non

Signature

A , le / /2018